

ligne d'écoute téléphonique pour les jeunes pour parler de ce qui vous est arrivé et pour obtenir des conseils. Vous n'avez pas à vous sentir seule et vous pouvez obtenir de l'aide.

Votre corps vous appartient. Vous n'avez pas à toucher une autre personne, à accepter qu'une autre personne vous touche ou à participer à des activités qui vous mettent mal à l'aise. Vous ne devriez pas avoir à vous adonner à des activités sexuelles pour obtenir de l'amour ou de l'attention, et cela même de la part de membres de votre famille, d'adultes ou d'ami(e)s. C'est de l'abus sexuel.

Ressources

Urgence: 911 ou le service de police local

Jeunesse, J'écoute: 1-800-668-6868

Femaid (Ligne de soutien pour femmes victimes de violence):
1-877-336-2433 | 1-866-860-7082 (ATS)
briserlesilence.ca

Ligne de soutien pour femmes victimes de violence (154 langues):
1-866-863-0511 | 1-866-863-7868 (ATS)

Services de soutien aux femmes francophones: francofemmes.org/aocvf

Connexion communautaire:
211 | 211toronto.ca



FrancoQueer:
416-214-4862 | francoqueer.ca

Lesbian Gay Bi Trans Youthline:
1-800-268-9688 (en anglais seulement)

Association ontarienne des sociétés d'aide à l'enfance:
www.oacas.org/resources/members.htm
(en anglais seulement)

Suspected Child Abuse and Neglect Program (Toronto): 416-813-6275
(Interprètes en langue française disponibles)

Réseau ontarien des centres de traitement ou de soins en cas d'agression sexuelle ou de violence familiale: satcontario.com/fr

Refuges: shelternet.ca/fr

Renseignements sur la santé sexuelle et génésique: masexualite.ca

Oasis Centre des femmes:
416-591-6565 (Toronto)
905-454-3332 (Brampton)



Metropolitan Action Committee on
Violence Against Women and Children

158 Spadina Road, Toronto ON, M5R 2T8
1-877-558-5570 | 416-392-3031 (ATS)
info@metrac.org

Pour de plus amples renseignements
et statistiques:
www.metrac.org | www.owjn.org



Financement assuré par le gouvernement de l'Ontario, Direction générale de la condition féminine de l'Ontario.

Adapté de "Sexual Abuse/Assault",
Centre d'aide et de lutte contre les
agressions à caractère sexuel du comté
d'Essex, Windsor.

Mai 2007



ce qu'est l'abus sexuel

Définition

Un abus sexuel est tout attouchement ou comportement sexuel non souhaité. L'abus sexuel se produit lorsqu'une personne contraint une autre à s'adonner à des activités sexuelles en tendant un piège, en la forçant à le faire ou en semant la confusion dans son esprit. Les enfants et les jeunes sont le plus souvent susceptibles d'être victimes d'abus sexuels de la part de jeunes plus vieux qu'eux ou d'adultes. Les filles comme les garçons peuvent être victimes d'abus sexuel, mais les statistiques révèlent que les filles sont plus vulnérables à l'abus sexuel, d'habitude de la part d'hommes qu'elles connaissent et en qui elles ont confiance.

L'abus sexuel peut consister à vous amener à faire prendre votre photo sans vêtements, à obtenir par la force ou la tromperie que vous regardiez des photos de nature sexuelle, à vous obliger à accepter qu'on touche les parties intimes de votre corps ou à vous amener par la force ou la tromperie à toucher les parties intimes du corps d'une autre personne.

Un ami ou un membre de votre famille peut commettre un abus sexuel à votre endroit. Peu importe qui est la personne qui commet cet abus sexuel, ce comportement est toujours condamnable.

La loi dispose que les enfants et les jeunes de moins de 14 ans ne peuvent consentir aux activités sexuelles (ce qui veut dire qu'ils ne peuvent être d'accord de participer à des activités sexuelles). Les jeunes de 14 à 17 ans ne peuvent consentir à des activités sexuelles avec une personne qui est en situation d'autorité ou de confiance par rapport à eux (p. ex., parent, enseignant, travailleur auprès des jeunes, dirigeant communautaire).

Savoir reconnaître l'abus sexuel

Il peut être difficile de reconnaître un abus sexuel. Il y a cependant NÉCESSAIREMENT abus sexuel si une personne vous fait faire quelque chose ou vous fait quelque chose qui vous met mal à l'aise, vous demande ensuite de ne pas en parler et/ou vous piège pour vous amener à participer à des activités sexuelles.

Les personnes qui commettent des abus sexuels savent que ce qu'elles font est condamnable. Elles essayeront donc peut-être de vous piéger, de vous offrir quelque chose ou d'utiliser la force pour vous empêcher d'en parler à qui que ce soit. Voici des exemples de la façon dont ces personnes pourraient se comporter:

- Vous donner des cadeaux ou de l'argent, vous faire des faveurs ou vous emmener faire des voyages amusants

- Vous menacer de vous faire mal ou de faire mal à un animal de compagnie, un(e) ami(e), votre mère, votre père, une sœur ou un frère
- Vous dire qu'ils n'ont rien fait de mal
- Vous dire qu'ils ont agi comme ils l'ont fait envers vous parce que "vous êtes spéciale" ou pour vous montrer que vous êtes aimée
- Essayer de vous amener à vous sentir coupable ou de semer la confusion dans votre esprit
- Vous dire que "vous étiez consentante" ou que personne ne croira ce que vous direz
- Vous faire mal physiquement (p. ex., vous pousser, vous secouer, vous gifler) pour vous faire peur

Les enfants/jeunes sont souvent victimes d'abus sexuel de la part d'une personne qu'ils connaissent, en qui ils ont confiance ou qu'ils aiment. Le fait qu'une personne qu'on aime agisse ainsi peut être source de confusion. Un peu de planification peut vous aider à vous sortir d'une situation difficile.

- Essayez de réfléchir aux situations dangereuses dans lesquelles vous, ou une personne que vous connaissez, vous êtes retrouvée. Qu'avez-vous fait pour vous en sortir? Vous êtes-vous enfuie en courant, avez-vous crié pour obtenir de l'aide ou êtes-vous parvenue à convaincre votre agresseur de ne pas s'en prendre à vous? Réfléchissez à

- ce que vous feriez en pareille situation.
- Lorsque nous nous sentons mal à l'aise ou lorsque nous avons peur, notre corps nous lance parfois des messages. Écoutez ces messages et essayez de retourner là où vous vous sentez en sécurité.
- Une situation peut parfois susciter de la peur ou de la confusion dans votre esprit. Le fait de parler de ce qui vous arrive à un adulte ou à un(e) ami(e) en qui vous avez confiance peut vous aider. Vous pouvez aussi téléphoner à une ligne d'écoute téléphonique.

Il ne s'agit que de quelques suggestions qui peuvent vous être utiles. N'oubliez pas que vous n'y êtes pour rien si vous êtes victime d'abus sexuel.

Vous avez le droit de dire non et le droit d'être écoutée. Racontez ce qui vous arrive à une personne en qui vous avez confiance. Cette personne pourra vous aider ou faire appel à un service communautaire.

Que faire si quelque chose se produit

La personne qui commet un abus sexuel à votre endroit cherchera à vous convaincre de ne rien dire. Mais vous pouvez vous confier à un(e) ami(e) ou un parent en qui vous avez confiance. Vous pouvez téléphoner à une ligne